



- + SURE
- + ECOLOGIQUE
- + ECONOMIQUE

Innovation

Systèmes concentré lave-vaisselle

 **laxel**
GROUPE



Certification





WASH'R

Liquide ultra-concentré pour le lavage de la vaisselle

WASH'R est formulé pour le nettoyage mécanique de la vaisselle. Il convient pour toutes les qualités d'eaux, grâce à son pouvoir séquestrant.

WASH'R convient à tout type de lave-vaisselle professionnel (machine à capot type mono-zone ou convoyeur type multi-zones), pour machines moyens et gros débits et des vaisselles difficiles à salissures importantes.

WASH'R est fabriqué en France.

WASH'R est composé de 66% d'ingrédients d'origine végétale et minérale.

pH à 1% : 11,5

Densité : 1,31

Avantages :

- > Gain de place de stockage et de recyclage.
- > Gain de coût de transport.
- > Ultra-concentré - très économique

Mode d'emploi :

Utiliser le produit avec un doseur automatique adapter la concentration en fonction de la dureté de l'eau.

Température optimale de lavage : entre 60 et 65°C. Ajouter en complément le DRY'R pour un résultat optimal.

Connecteur sécurisé



Collecteur



Dosage en g/L selon la dureté de l'eau (TH°) :

Eau douce en dessous de 16° TH ->	0.25 à 0.5 g/L
Eau moyennement dure entre 16 et 24° TH ->	0,5 à 0.75 g/L
Eau dure au dessus de 24° TH ->	0.75 à 1 g/L



DRY'R

Liquide ultra-concentré pour le séchage de la vaisselle

DRY'R est une formule concentré, non moussante destinée au rinçage & séchage de la vaisselle.

DRY'R convient à tout type de lave-vaisselle professionnel (machine à capot type mono-zone ou convoyeur type multi-zones), pour machines moyens et gros débits et des vaisselles difficiles à salissures importantes.

DRY'R est fabriqué en France.

DRY'R est composé de 88 % d'ingrédients d'origine végétale et minérale.

pH pur : 2,5

Densité : 1

Avantages :

- > Gain de place de stockage et de recyclage.
- > Gain de coût de transport.
- > Ultra-concentré - très économique

Mode d'emploi :

Utiliser le produit avec un doseur automatique adapter la concentration en fonction de la dureté de l'eau.

Température optimale de lavage : entre 60 et 65°C. Ajouter en complément le DRY'R pour un résultat optimal.

Connecteur sécurisé



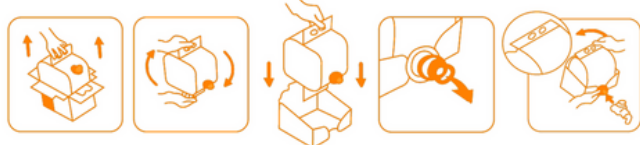
Collecteur



Dosage en g/L selon la dureté de l'eau (TH°) :

Eau douce en dessous de 16° TH ->	0.10 à 0.15 g/L
Eau moyennement dure entre 16 et 24° TH ->	0,20 g/L
Eau dure au dessus de 24° TH ->	0.25 g/L

mise en place de la poche



récupération des poches vides



Appliquer le bon dosage et la température minimale recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie, d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN).

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr.

Pour une question de sécurité, ne pas réutiliser l'emballage vide.

Dilué : Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. Pour cette utilisation, rinçage obligatoire.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.



NOTRE ENGAGEMENT VERT



Produits Ecolabellisés



Fabrication
majoritairement Française



La garantie qualité
et performance



Contact alimentaire



Formules biodégradables

Formules testées selon l'OCDE
adaptées au produit.*



Emballages majoritairement
recyclables

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- ☒ **PROTÉGER** notre planète
et ses ressources
- ☒ **INFORMER** le consommateur
- ☒ **RÉDUIRE** les rejets
et les déchets inutiles

LES REPÈRES PRINCIPAUX

- ☒ **LIMITER** l'impact environnemental.
- ☒ **DIMINUER LES CONSOMMATIONS**
d'eau et d'énergie.
- ☒ **GESTION** des rejets et des déchets.
- ☒ **CRITÈRES DE PERFORMANCE** des produits.
- ☒ **PRÉCAUTIONS** des dosages des produits.
- ☒ **CONTRÔLE** des produits et **AUDITS** d'usines
réguliers imposés par l'écolabel.
- ☒ **MÉTHODES DE PRODUCTION** avec :
 - ☒ **SYSTÈME QUALITÉ** performant.
 - ☒ **TRAÇABILITÉS** de l'origine des
ingrédients jusqu'à leur production.



Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage
du matériel pouvant se trouver en contact des denrées
alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements).
Rinçage obligatoire.